

FORMULAIRE DE PROCURATION

Le présent formulaire de procuration est transmis relativement à l'assemblée annuelle des membres du Groupe Estrie-Richelieu qui se tiendra le mercredi 25 mars 2026 à 13 h 00 au Centre de Congrès de Saint-Hyacinthe (1325, rue Daniel-Johnson Ouest Saint-Hyacinthe).

Votre fondé de pouvoir

Votre fondé de pouvoir assistera à l'assemblée et exercera votre droit de vote en votre nom.

Votre fondé de pouvoir peut exercer votre droit de vote selon son bon jugement relativement à toute question dont l'assemblée ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement peut être dûment saisie.

Le fondé de pouvoir ne peut représenter plus d'une personne.

Ce formulaire

Le présent formulaire n'est valide que si vous le signez.

En signant ce formulaire, vous autorisez votre fondé de pouvoir à agir et à exercer votre droit de vote en votre nom à l'assemblée et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement et vous révoquez toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'assemblée.

Cette procuration peut être révoquée en tout temps avant l'assemblée.

Ce formulaire de procuration dûment complété et signé, doit être reçu au plus tard le vendredi 6 mars 2026. À défaut de recevoir votre formulaire de procuration à cette date, le vote par procuration ne sera pas possible.

Nomination d'un fondé de pouvoir

En remplissant le présent formulaire de procuration, vous nommez à titre de fondé de pouvoir :

Nom et prénom du fondé de pouvoir (lettres moulées)

Adresse du fondé de pouvoir :

Autorisation du membre

Nom et prénom du membre (lettres moulées)

Numéro de police

Date

Signature du membre
